

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Hérault



Gigean

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU MAIRE DE LA COMMUNE DE GIGEAN
D14-2021**

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX 2021 - MODIFICATION

Monsieur le Maire de la Commune de Gigean

- Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;
- Vu la délibération du Conseil municipal du 25 mai 2020, lui donnant délégation conformément aux textes susvisés ;
- Considérant qu'il convient d'adapter certains tarifs municipaux, notamment ceux des droits de place au marché (tarification au ml et non plus au m²),

DECIDE

- De fixer les tarifs municipaux ainsi que suit :

TARIFS – TAXES – LOYERS	A compter du 1^{er} février 2021
Marchés des mardis et samedis	
Droit de place de 1 à 3 ml	2,00
de 3,01 ml à 5 ml	4,50
au-delà de 5 ml	7,00
<i>Marchés du samedi : gratuité jusqu'au 31.08.2021</i>	
<i>Si marché mardi + samedi : ½ tarif sur marché du mardi à compter du 1^{er} septembre 2021</i>	
Branchement électrique	1,00
Emplacement Marché de Producteurs	50 €/marché
Emplacement Commerçant ambulant de restauration / Manifestation municipale	100 €/manifestation
Emplacement bungalow/véhicule/stand pour vente de pizzas/food-truck/huîtres/glacier-confiseur	150 euros/mois
Emplacement brocantes/puces/vides-greniers	10 euros / événement
Cimetière :	1 000,00
Concession cimetière 6 m ²	570,00

Concession case Columbarium	18,00
Prestations funéraires	57 400,00
Loyers : Loyer crèche/an	Indexé
Loyer antennes – téléphone : Orange	Indexé
S.F.R	Indexé
Bouygues et autres fournisseurs	8,00
Spectacles : spectacles ordinaires (adultes)	4,00
ordinaires (enfants)	Maxi 16,00
selon coût du spectacle	5,00
spectacles SAPERLIPOPETTE (enfants)	12,00
Périscolaire : Espace Jeunes participation max. aux sorties	10,00
Accompagnement à la scolarité (par an)	41,00
Photocopies : Associations (carte 1000 copies A4) N/B	41,00
Associations (carte 500 copies A4) couleur	0,30
Particulier A4 (la copie)	0,50
Particulier A4 (la copie) couleur	0,50
A4 (la copie recto/verso)	0,30
Copie doc. administratif A4	12,00
Copie doc. administratif support informatique	11,00
Copie doc. administratif par Internet	0,50
A3 (la copie)	0,60
A3 (la copie recto/verso)	0,50
Envoi d'un fax	
Locations : <u>salle polyvalente, salle polyculturelle</u>	500,00
1 journée (caution = location)	700,00
2 journées (18h) (caution = location)	200,00
pour apéritifs (jusqu'à 21 h – caution = 150 €)	150,00
aux entreprises locales et syndicats ½ journée (caution = location)	250,00
aux entreprises extérieures (caution = location)	700,00
aux personnes extérieures 1 journée (caution = location)	1 000,00
2 journées (18h) (caution = location)	65,00
<u>Location sono</u> salle polyvalente	
<u>Salle latérale (salle polyvalente, salle de réunion Maison des associations):</u>	80,00
pour apéritifs (caution = 150 €)	200,00
Arènes (caution = 150 €)	150,00
Salle de réunion étage la journée	80,00
Salle de réunion étage ½ journée	
	15,00
<u>Maison gîte d'étape (maison du pèlerin) :</u>	la nuit
	draps
	2,50
<u>Location de matériel</u> : table / jour	1,25
banc / jour	0,65
chaise / jour	200,00
grand barnum/week-end (+ dépôt de garantie 1 000 euros)	100,00
petit barnum (+ dépôt de garantie 1 000 euros)	1,91
Eau potable (m³)	
Encarts Publicitaires (format A5) - plaquette Info-tourisme	950,00
Page entière	480,00
Demi-page (14,8x10,6)	280,00
Quart de page horizontal (14,8x5,3) et vertical (7,4x10,6)	150,00
Huitième de page (7,4x5,3)	8 000,00

Taxes : Taxe pour non création de parking	
Plateau repas « avion »	8,40
Dépôt de garantie clé encodée court de tennis	20,00
RODP : Travaux sur des ouvrages du réseau de distribution du gaz par mètre	0,35/mètre
Vente de boissons dans le cadre des festivités communales : Verre	2,00
Jardins familiaux (+ dépôt de garantie 100 euros)	60,00
Parcelle de 50 m ²	110,00
Parcelle de 100 m ²	

- Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Gigean est chargé de l'exécution de la présente décision.

Affiché le 16 mars 2021

Fait à Gigean
Le 16 mars 2021,

Le Maire,
Marcel STOECKLIN

